

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

---  
Séance du 26 janvier 2009  
---

L'an deux mil neuf, le vingt six janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Juigné-sur-Loire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Robert GAUTIER, Maire.

Date de convocation :  
22 janvier 2009

Date d'affichage :  
22 janvier 2009

Nombre de conseillers en  
exercice : 19

Présents : 15  
Excusés : 4  
Absent : 0

**Etaient présents** : Monsieur Robert GAUTIER, Maire, Mesdames et André LEBRETON, Alain RAHARD, Michel PRONO et Yannick BARRE, Adjoint au Maire, Mesdames et Messieurs Jocelyne PERRON, Catherine VAN HILLE, Philippe GODARD, Jean-François PAQUEREAU, Florence BESSOU, Virginie JOSPIN, Marie-Annick VITTAZ, Jean-Claude CLAIN, Martine BLAIS, Annick DEROUET, Conseillers Municipaux.

**Etaient absents excusés** : Monsieur Jean Christophe ARLUISON, Adjoint au Maire, Messieurs Marc BAINVEL, Philippe CAILLON et Arnaud SALVETAT, Conseillers Municipaux.

**Y assistait également** : Madame Valérie MARY, Secrétaire Générale.

09.01.03 **DOMAINES – VOIRIE COMMUNALE – DENOMINATION – CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC**

Monsieur le Maire propose de dénommer le chemin, situé entre la route des Bas et le chemin de la Carinière, ex Route Départementale 132, et de classer ce dernier dans le domaine public.

La commission voirie, propose de dénommer celui-ci : Chemin du Pont Bosc.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de dénommer ce chemin : Chemin du Pont Bosc
- de classer celui-ci au domaine public communal.

Pour extrait conforme,  
A JUIGNE SUR LOIRE,  
Le 29 janvier 2009,  
Le Maire,

  
Robert GAUTIER

